

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DE L'ÉGLISE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en des travaux de réaménagement du tronçon de la route de l'Église compris entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, incluant l'aménagement d'une piste cyclable, de même que les travaux d'infrastructures, d'aménagement et de voirie visant à assurer la transition avec les rues adjacentes. Ce projet peut également nécessiter l'acquisition d'immeubles et de servitudes à des fins municipales, des travaux sur les infrastructures d'utilité publique relevant de la compétence d'agglomération ainsi que divers ouvrages connexes et activités y afférents de même que l'octroi des contrats de services professionnels et techniques requis par la nature du projet.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

2. Le projet décrit à l'article 1 est localisé dans l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 2 000 000 \$.

TOTAL : 2 000 000 \$

Annexe préparée le 31 octobre 2018 par :

Diane Collin, urbaniste
Division des projets majeurs
et de la mise en valeur du territoire
Service de la planification de l'aménagement
et de l'environnement